

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

METRICYCLIN 1g comprimé pour usage intra-utérin pour bovins

2. Composition

Par comprimé de 9,75 g :

Substance active :

1000 mg de chlorhydrate de chlortétracycline

Comprimé allongé jaune clair.

3. Espèces cibles

Bovin (vache)

4. Indications d'utilisation

Traitement des infections utérines puerpérales aiguës provoquées par des bactéries sensibles à la chlortétracycline.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

L'utilisation inappropriée de ce médicament vétérinaire peut accroître la prévalence des bactéries résistantes à la chlortétracycline et diminuer l'efficacité d'autres tétracyclines par résistance croisée. La sélection des résistances aux antimicrobiens étant en pleine évolution chez certains microorganismes pathogènes, l'utilisation de ce médicament vétérinaire devrait reposer sur un test de sensibilité.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux tétracyclines devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Eviter tout contact avec la peau et les yeux en portant des gants pendant l'administration intra-utérine. Se laver les mains après utilisation.

En cas de contact accidentel avec la peau ou les yeux, laver ou rincer soigneusement la zone affectée avec de l'eau.

Gestation et lactation :

Ne pas utiliser pendant toute la période de gestation.

Peut être utilisé au cours de la lactation.

7. Effets indésirables

Bovin (vache)

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Réaction allergique
---	---------------------

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Pour usage intra-utérin.

2 comprimés à administrer en une prise unique.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

N'administrer qu'en présence d'une ouverture suffisante du col de l'utérus.

Il convient d'administrer le médicament vétérinaire dans la section inférieure de l'utérus, à l'aide d'un lubrifiant approprié si nécessaire et après nettoyage approfondi et désinfection de la vulve.

10. Temps d'attente

Viande et abats : 9 jours

Lait : 96 heures

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V131144

Plaquette thermoformée par comprimé, en boîtes de 10, 20, 50 ou 100 comprimés
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Janvier 2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

Kela sa

Sint Lenaartseweg 48

2320 Hoogstraten

Belgique

Tél. : +32 (0)3 340 04 11

E-mail: info@kela.health

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Kela Veterinaria sa

Nieuwe Steenweg 62

9140 Elversele

Belgique

Tél. : +32 (0)3 780 63 90

E-mail: info.vet@kela.health